

Maître Alison FROSTIN
Maître Laurent DUROS
Notaires associés

SUCCESSION

TARIFS DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

À jour au 11 novembre 2025

ACTES	Montant TTC
Option du conjoint survivant (hors options visées aux articles 1390 et 1511 du Code civil) - étude préparatoire et conseil - rédaction	180 €
Acte complémentaire au procès-verbal de dépôt et de description du testament olographe relatif au contrôle de la saisine du légataire universel	120 €
Acte constatant l'absence d'opposition à l'exercice des droits du légataire universel	120 €
Renonciation à succession déficitaire - rédaction et formalités	180 €
Renonciation à succession bénéficiaire - étude préparatoire d'avantages fiscaux - rédaction et formalité	420 €
Convention de quasi-usufruit - conseil et rédaction	720 €
COMPTE DE RÉPARTITION des liquidités	240 € / heure
FORMALITÉS	Montant TTC
Déclaration de porte-fort (caisse d'allocation familiale, caisse de retraite, mutuelle...)	18 €

Encaissement de toute somme due à la succession (hors loyer et solde comptes bancaires)	6 €
Encaissement de loyer, en dehors de toute mission de gestion locative	18 €
Envoi de pièces en vue de la souscription d'un contrat d'assurance habitation	18 €
Résiliation du contrat d'assurance habitation ou de tout autre contrat de fourniture	24 €
Envoi de l'acte de notoriété, après accord de l'héritier ou du légataire, à tout établissement qui en ferait la demande	18 €
Demande de renseignements à la compagnie d'assurance-vie à l'effet d'établir les calculs de récompenses ou de créances	30 €
Envoi de pièces à la compagnie d'assurance-vie à l'effet d'obtenir le déblocage du capital décès	240 €
Instructions données à tout établissement bancaire en suite de la régularisation de l'acte de notoriété au 1er décès	12 €
Établissement de l'ordre de liquidation et demande de versement des liquidités courantes et du prix de cession des valeurs mobilières sur le compte de la succession ouvert en l'Office	30 €
Règlement du passif courant au moyen des fonds successoraux (trois premiers règlements offerts)	18 €
Demande de renseignements auprès de tout établissement bancaire à l'effet d'examiner les mouvements bancaires antérieurs au décès	60 €
Rapprochement des valeurs bancaires décès/partage	<i>sur devis</i>
Réponse à l'agent des finances publiques, à l'agent de la sécurité sociale ou à l'agent chargé du recouvrement de l'aide sociale faisant valoir son droit de communication	36 €
Réponse à tout huissier se présentant en l'Office	36 €
Réponse à toute correspondance d'avocat dans le cadre d'un dossier précontentieux	<i>Sur devis</i>

Correspondance au Procureur de la République en vue de faire déclarer une succession vacante	120 €
Envoi dossier complet au service des domaines nommé curateur à la succession vacante	240 €
Rédaction de la mise en demeure d'opter, compte tenu de l'inertie d'un héritier	180 €
Information de l'héritier de son droit de demander la réduction des libéralités qui excèdent la quotité disponible	90 €
Établissement de l'attestation visée à l'article 507-1 du Code civil permettant au tuteur d'accepter purement et simplement la succession	Offert
Rédaction de la requête destinée au Juge des tutelles pour les mineurs ou majeurs protégés (et le cas échéant établissement de l'attestation du caractère bénéficiaire de la succession)	Offert
FRAIS DE DEPLACEMENT	Montant TTC
À moins de 30 Km d'une Etude	Offert
Au-delà	Sur devis